Le dimanche précédent il avait encore gagné paraît-il, soixante-onze francs.

Après plaidoirie de Me Roche qui réclame l'acquittement, le Tribunal dit Léonard coupable et le condamne à trois mois de prison.

POUR OUTRAGES ET REBELLION envers l'agent Dujardin, de Roubaix, Louis Tirard encourt une peine de deux mois.

POUR LE MÊME DÉLIT, Charles Crowet, quinze jours et la loi Bérenger.

UN BRIS DE PANNEAU, chez Mme Vantieghem à Roubaix, entraîne contre l'auteur, G. Weghs, une amende de vingt cinq francs.

UN AGENT DE POLICE était allé chez un certain Desomer à Roubaix pour lui réclamer le coût d'un carreau brisé dans un cabaret. François Desomer le mit à la porte avec quelques épithètes malsonnantes.

Traduit en correctionnelle, Desomer prétend qu'il n'a pas commis de délit d'outrage parce que l'agent n'était pas dans l'exercice de ses fonctions.

Le Tribunal n'admet pas ce système et inflige à Desomer seize francs d'amende.

UN GAMIN de onze ans qui avait à Roubaix dérobé un foulard d'une dizaine de francs est traduit pour ce fait : Dubard Edmond, c'est son nom, est remis à ses parents.

POUR rebellion et outrages envers l'agent Flévet, à Tourcoing, P. Girard cueille six jours, mais avec la loi Bérenger.

Trois Maris pour une femme. — Un de nos compatriotes, M. de Hosti, lut, dans un jour d'oisiveté, à la quatrième page d'un journal belge, une annonce ainsi conçue :

Jeune fille, 3 millions, épouserait un ingénieur ou un inventeur, 35 ans, jouissant d'une situation indépendante, possédant château, aimant les voyages. Il doit être blond et grand.

M. de Hosti aimait les voyages et ne détestait pas sans doute les millions. Il courut à l'adresse que le journal avait indiquée à Bruxelles et se trouva en présence d'une marieuse de profession nommée Mme Roussel.

— Je crois que vous lui plairez, dit-elle. Mais elle n'est pas à Bruxelles en ce moment. Son humeur voyageuse l'a portée à Rome.

M. de Hosti quitta Bruxelles le lendemain, en quête de la riche héritière. Elle était, en effet, à Rome, en compagnie d'un certain M. Copin, qu'elle présenta comme le mari d'une de ses amies.

M. de Hosti ne s'effaroucha pas de la présence de cet homme, et, pour avancer ses affaires dans le cœur de la belle, il lui offrit un collier de 15,000 fr. Il eut même la naïveté de consigner 100,000 fr. dans une banque à Londres, sous le nom de sa fiancée, pour prouver qu'il était un candidat sérieux.

Notre aventurière retira les 100,000 fr. de la banque et disparut. M. de Hosti s'aperçut alors seulement qu'il avait été berné.

Il porta plainte en Angleterre, en Italie, en Belgique, en France. Ce fut à Paris qu'Eugénie Pesnel fut arrêtée.

Ce n'était pas, comme l'on peut penser, son coup d'essai.

Elle avait épousé, en 1883, un agent d'affaires. Elle abandonna son mari, se fit condamner pour adultère, et passa la Manche au sortir de l'audience.

A Londres, elle trouva un Hollandais, M. Van Beffinghem, qui commenta à l'épouser. Elle le ruina, et derechef passa la Manche.

Cette fois, elle débarqua à Ostende, tendit ses filets en Belgique, et y ramassa son troisième mari, M. Louis Copin, agent consulaire du Brésil à Charleroi. Elle s'aperçut un beau jour que son beau-père avait meilleure fournure que son mari, et elle l'emmena faire un voyage en Italie, en emportant, à titre de viatique, une soixantaine de mille francs.

C'est une petite femme rondelette, assez séduisante malgré ses trente-sept ans sonnés. Elle comparaît devant le tribunal pour l'escroquerie commise au préjudice de M. de Hosti, et sagement renonce à se défendre.

On la condamne à trois ans de prison.

COUR D'ASSISES DU HAINAUT

SÉANT A MONS

LES CRIMES DE BAILLEUL, (près Nèchin)

Audience du samedi 1er juillet : 5e audience

L'audience est reprise à 9 heures 1/2.

Foule énorme dans l'auditoire.

La parole est donnée à Me Dawant, le défenseur de Charles Brunin.

L'honorable avocat s'élève, avec une réelle éloquence, contre ce monstre aveugle et inconscient qui s'appelle l'opinion publique, qui, sans preuve aucune, vient accuser les Brunin des crimes d'incendie et d'assassinat ».

M. Servais, substitut du procureur général, réplique.

M. le procureur général prétend que les traces de pas relevées sur le terrain, sont bien d'Agathon. Les empreintes s'adaptaient aux bottines d'Agathon. On nous oppose encore le témoignage de la fille d'Agathon Brunin. Cette fille n'est pas croyable, nous l'avons prise en flagrant délit de mensonge, et ses dires sont contredits par une foule nombreuse de témoins.

On entend ensuite les réplques animées et émouvantes. Les défenseurs, Mes Masson et Derick, font un dernier effort pour démontrer l'innocence de leurs clients.

La foule est vivement impressionnée. Rarement nous avons assisté à pareille joute d'éloquence.

LE VERDICT. — CONDAMNATION A MORT

Les plaidoiries terminées, les accusés, interrogés, disent n'avoir rien à ajouter à leur défense.

Cinq questions sont posées au jury; trois contre Agathon Brunin, deux contre Charles; elles sont résolues toutes affirmativement.

M. le procureur général requiert l'application de la loi.

Me Leclercq demande pour Agathon Brunin, qui a un passé intact et au nom de sa jeune enfant, le bénéfice des circonstances atténuantes. Me Dawant, pour Charles Brunin, s'en réfère à la sagesse de la cour.

Charles Brunin est **condamné à mort.**

Agathon Brunin à **20 ans de travaux forcés**, des circonstances atténuantes ayant été accordées à ce dernier en raison de ses bons antécédents.

NORD

Nominations ecclésiastiques. — M. Billard, vicaire au Cateau, est nommé curé d'Ors. M. Bailleux, vicaire à Lille (Saint Michel), est transféré à Valenciennes (Notre-Dame).

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 1er juillet.* — Clémence Boville, rue Milton, 15. — Marguerite Glorieux, rue de Saint-Quentin, 1. — Henri Herman, rue de Condé, cour Hespel 6. — Julia Delbergue, rue du Crétinier, cour Lepers 5. — Marie Baudoin, Hôtel-Dieu. — Gustave Alard, rue de Lannoy, 48. — Eugène Reyt, Grande-Rue, 13. — Henri Tilleghien, boulevard de Strasbourg, 4. — *Mariages.* — Adolphe Pontheu, 25 ans, ébéniste, à Roubaix et Jeanne Vanhaleweyn, 20 ans, piqueuse, à Roubaix. — Victor Leconte, 30 ans, teinturier, à Roubaix et Emma Paralin, 27 ans, visiteuse, à Roubaix. — *Pierre Dubronfaut, 25 ans, maçon, à Roubaix et Julie Fontaine, 27 ans, bobineuse, à Roubaix.* — Emile Lafleschelle, 24 ans, fileur, à Roubaix et Hermance Dornez, 21 ans, sans profession, à Roubaix. — Jean-Baptiste Heisens, 44 ans, paqueteur, à Roubaix et Eugénie Romey, 31 ans, soigneuse, à Roubaix. — *François Dedreuck, 36 ans, apprêteur, à Roubaix et Maria Vanhoolandt, 23 ans, modiste, à Roubaix.* — *Déclarations de décès du 1er juillet.* — Henri Degeeef, 32 ans 4 mois, rue Paul Bert, cité Saint-Eugène 8. — Adolphe Besnet, 4 mois 18 jours, rue Guimet, 4. — Fernande Hespel, 2 mois 20 jours, rue Jacquard, cour Masurel, 45. — Florimond Dassonville, 1 an 9 mois 18 jours, rue Jacquard, cour Cheron 3. — Palmyre Perque, 1 an 8 jours, rue des Anges, cour Dupont 9. — Gaston Toudreau, 1 an 4 mois 25 jours, rue de Dampierre, 16. — Maria Duchatel, 17 ans 3 mois 4 jours, rue d'Alma, fort Frasez 56 bis. — Louis Deronne, 10 mois, rue d'Alger, cour Millescamps 5. — Pierre Herlin, 6 mois, rue Sainte-Thérèse, cour Bernard 8. — Agache, présenté sans vie, rue du Fresnoy, maisons Delsalle 4. — Emile Lebrun, 9 jours, rue d'Antoing 13. — Marie Bossaert, 63 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Bonlinck, 30 ans, rue des Fossés, 76. — Emile Rousteau, 4 ans 8 mois 2 jours, rue de l'Epeule, cour Deaconsseaux 20. — Charles Dekeyser, 1 an 6 jours, rue des Sept-Ponts, fort Hasure 9. — Albert Derycke, 2 mois, rue des Longues-Haies, 204.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 1er juillet.* — Suzanne Blondel, rue de Mouscron. — Valentine Haquette, rue des Phalempins. — Julienne Dumez, rue des Phalempins. — *Publications de mariages.* — Henri Catteau, 29 ans, magasinier et Pauline Vandaele, 25 ans, servante. — Joseph Mulisse, 27 ans, serrurier et Henriette Parent, 21 ans, piquière. — Paul Delepoulle, 26 ans, avocat et Marie Théry, 23 ans, sans profession. — Charles Deletrez, 28 ans, tailleur et Natalie Vanhoutte, 25 ans, servante. — Henri Dubois, 27 ans, sous-brigadier des douanes et Julie Lallou, 19 ans, tailleuse. — Clément Masurel, 25 ans, tisserand et Marie Dedeuwaerder, 23 ans, soigneuse. — *Cyriaque Lefebvre, 21 ans, contre-maître et Jeanne Smits, 19 ans, dévideuse.* — Arthur Preston, 34 ans, coiffeur et Antoinette Coco, 18 ans, femme de chambre. — Gustave Duquesne, 25 ans, teinturier et Angèle Stal, 22 ans, dévideuse. — Jules Vossaert, 25 ans, tisserand et Léa Allain, 16 ans, bambrocheuse. — Achille Doge, 24 ans, jardinier et Clémence Masselin, 24 ans, servante. — Pierre Vandenostende, 29 ans, constructeur et Adèle Lemaire, 27 ans, sans profession. — *Mariages.* — Henri Dujardin, 19 ans, ouvrier en chicorée et Hélène Seynhaeve, 18 ans, soigneuse. — Augustin Vanneste, 27 ans, fileur et Zoé Zoone, 26 ans, ménagère. — Jules Fremaux, 26 ans, plombier et Pauline Vercambre, 27 ans, piquière. — Alphonse Barbe, 22 ans, rattacheur et Marie Corselle, 22 ans soigneuse. — *Déclarations de décès du 1er juillet.* — Louis Bonnemann, 73 ans, sans profession, rue de la Latte. — Julienne Dhavelouze 4 mois, rue de la Croix-Rouge. — Henri Viaene, 6 mois, rue de Gand. — Arthur Martinage, 11 ans, rue de Quinze-Boutelles. — Georges Delesclise, 2 ans, rue de la Latte. — Charles Cotière, 56 ans, manœuvre de maçon, boulevard Gambetta. — Clotilde Hennion, 77 ans, sans profession, rue du Flocon.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 23 juin au 1er juillet.* — Marguerite Bal, au Blanc-Moulin. — Agnès Demory, au Purgatoire. — Jean-Baptiste Delebarre, au Triez. — Gabrielle Meaux, au Triez. — Julienne Delannoy, à la Petite-Vignette. — *Mariage.* — Henri Lamblin, 24 ans, ouvrier de filature et Marie Ferret, 19 ans, cultivatrice. — *Déclarations de décès du 23 juin au 1er juillet.* — Zoé Richart, 29 ans, rue de Bousbecque. — Léontine Six, 4 mois, à la Briqueterie. — Maria Derycke, à la Vignette. — Maria Hequette, 4 mois, au Triez.

HERSEAUX. — *Déclarations de naissances du 23 au 30 juin.* — Victor-Joseph Duprez, Place B, 47. — *Mariage.* — Camille Vandevogel, 30 ans, ouvrier agricole et Prudence Van Hamme, 22 ans, servante. — *Déclarations de décès du 23 au 30 juin.* — Marie Coetsier, 36 ans, Long-Bout B, 121. — Octavie Mestdagh, 23 jours, Barberie A, 108.

LUINGNE. — *Déclarations de naissances du 19 juin au 1er juillet.* — Marguerite-Marie Mestdagh, rue de la Station, 56. — Henri-Gaston Taughe, Chêne-Buisson, 63. — Libbrecht, présenté sans vie, Blanc-Ballot, 28. — Albert Libbrecht, Blanc-Ballot, 28. — *Déclarations de décès du 19 juin au 1er juillet.* — Jean-Louis Joseph Mercier, 88 ans, sans profession, pavé de Bottignies, 44. — Bruno Mestdag, 65 ans, facteur, Tombrouck, 91.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Edouard FERRIER-LANGIE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Clémence-Joséphine LANGIE, épouse de M. Edouard FERRIER, pieusement décédée à Wimille, le vendredi 30 juin 1893, dans sa 60e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 4 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Curoir, 59

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Wasquehal, le lundi 3 juillet 1893, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Madame veuve Louis JOURDEUIL, née Lévine CLOUX, décédée à Wasquehal, le 2 juillet 1892, dans sa 83 année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), le lundi 3 juillet 1893, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Carlos JOVENAUX, époux de Dame Anaïse LAVERZE, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 3 juin 1893, dans sa 42e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 3 juillet 1893, à 9 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon STRUYVE, veuf de Dame Hélène DEGEYTER, décédé à Roubaix, le 3 juin 1893, à l'âge de 68 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 3 juillet 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph Lagneau, ancien vendeur chez M. Jules Fauvarque, décédé à Roubaix, le 24 mai 1893, dans sa 30e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 3 juillet 1893, à 9 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Ange VERGAERT, contre-maître de tissage, époux de Dame Pauline VANVERDEGHEM, décédé à Roubaix, le 14 mai 1893, à l'âge de 43 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 3 juillet 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Eugène SANDEVOIR, tapissier, époux de Dame Clara BOQUE, décédé à Roubaix, le 4 juin 1893, dans sa 26e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre Dame, à Roubaix, le lundi 3 juillet 1893, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MAHON, décédé à Roubaix, le 4 juin 1892, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 4 juillet 1893, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Amand-François-Joseph MARINKOUCK, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil supérieur de l'Ecole nationale des Arts Industriels, vice-président de la Fédération de tir du Nord, époux de Dame Charlotte FRY, né à Tourcoing, le 18 janvier 1821, décédé accidentellement à St-Gervais, le 12 juillet 1892. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le mardi 3 juillet 1893, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. Florimond POISSONNIER, veuf de Dame Rosine MULLIEZ, décédé à Roubaix, le 3 juin, dans sa 84e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Pont-à-Celles. — *Un conseil communal en police correctionnel.* Un conseiller de Pont-à-Celles, M. Govaerts, membre de la majorité libérale, était accusé d'avoir insulté en pleine séance le bourgmestre catholique.

M. Govaerts avouait avoir ridiculisé le bourgmestre mais niait l'insulte. Les conseillers libéraux ayant confirmé sa déposition, avaient été traduits devant le tribunal sous prévention de faux témoignages. Ils ont été renvoyés indemnes, mais M. Govaerts a été condamné à 50 francs d'amende du chef d'injures.

Chênée. — *Un horrible accident.* — Un garde-excentri que faisant une manœuvre à la gare de Chênée eût le talon pris entre les aiguilles. Il lui fut impossible de se dégager et le malheureux, vit le train s'avancer à toute vapeur, l'atteindre et lui broyer terriblement les jambes. On a dû lui faire l'amputation, mais il est mort quelques heures après.

Braine-le-Comte. — *Un grand incendie.* — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, un incendie a éclaté dans le grenier de la maison d'un sabotier, François Louette.

Le feu a pris des proportions considérables et s'est communiqué à la brasserie de M. Havaux-Bonte, voisine de la maison Louette. Malgré de prompts secours, la maison du sabotier et la brasserie Havaux-Bonte ont été réduites en cendres. Les causes du sinistre sont inconnues. Les pertes évaluées approximativement à quatre-vingt mille francs, sont couvertes par une compagnie d'assurances.

La grève des tisserands de Verviers. — La situation est toujours la même, au point de vue des adhésions au tarif : 13 fabricants ne l'ont pas signé. Dans plusieurs établissements en grève quelques ouvriers étrangers ont remplacé les grévistes.

A l'usine actuelle le nombre des tisserands en grève est de 380. A ce chiffre, il faut ajouter les fileurs et rattacheurs d'un seul établissement qui reçoivent aussi des secours du comité de la grève des tisserands.

Demain, ce comité distribuera des secours à 618 personnes. Plusieurs fois, durant ces derniers jours, on a cru aboutir à une entente. Nombreuses ont été les entrevues entre patrons et ouvriers.

En ce moment, le syndicat d'un tissage T... est réuni pour délibérer sur un tarif présenté par le patron et qui, paraît-il, ne diffère pas du tarif accepté par les façonniers. Sous ce rapport, l'entente est à peu près certaine, mais il existe encore un point noir : le patron refuse de reprendre ciug grévistes.

A la filature Cornesse, tous les ouvriers, au nombre de 142, sont en grève. Les patrons déclarent qu'ils ne réaccepteront aucun gréviste.

Jusqu'à présent une cinquantaine d'ouvriers étrangers à l'établissement sont allés remplacer les ouvriers en grève. Ce qui arrive prouve clairement qu'une grève partielle ne peut aboutir. Le plus clair, c'est que beaucoup d'ouvriers de la filature Cornesse, si pas tous, seront victimes de la grève.

Une affaire mystérieuse à la prison de Saint-Gilles. — Il s'est produit, dans la nuit de vendredi à samedi, à la prison de Saint-Gilles, un fait d'une extrême gravité.

Vers trois heures, un paysan d'Uccle, le nommé M..., retournant chez lui quand, passant derrière la prison, il aperçut un groupe de trois hommes armés de pioches et de pelles qui creusaient le sol tout contre le mur de la prison.

A sa vue, le trio se sauva. M... s'étant approché, constata, non sans stupéfaction, que la muraille était minée. Il courut à l'entrée principale de la prison et prévint la garde.

Le sergent de poste et deux hommes accompagnèrent le paysan à l'endroit où avait été pratiqués l'excavation. Il fut immédiatement constaté que le trou dépassait de deux mètres intérieurement le mur de la prison et qu'il avait 50 centimètres de largeur. En présence de ce fait, le sergent fit réveiller le directeur M. Stevens, qui accourut aussitôt et se rendit compte par lui-même de ce fait étrange.

L'enquête que dirige le chef de l'établissement aura à déterminer si on se trouve en présence d'une tentative criminelle ayant pour but de faire sauter la prison, ou bien, si l'excavation a été pratiquée pour faciliter l'évasion d'un détenu. Cet événement cause un émoi à la prison de Saint-Gilles. M. Stevens a donné ordre de doubler les postes de surveillance à l'extérieur.

Au Congo. — Un télégramme reçu à Bruxelles, à l'administration centrale du Congo, annonce l'entrée du commandant Chaltin dans Riba-Riba, la ville arabe.

M. Chaltin, dont nous avons annoncé le départ de Basoko pour aller rejoindre le commandant Dhanis, a commencé par occuper Bena-Kamba. De là, il s'est rendu à la tête de forces imposantes que sont venus augmenter encore de nombreux indigènes armés, sur Tchari, camp fortifié arabe, près du Lomani. Aux approches du camp, les Arabes d'abord surpris dans les hautes herbes ont ouvert le feu.

Bientôt ils battirent en retraite, laissant sur le terrain de nombreux morts et blessés. Le camp a été pris par M. Chaltin.

L'un des assassins du malheureux Xierret, un Arabe nommé Kassongo, est tombé aux mains de M. Chaltin. Il a été jugé et exécuté.

La question de Bruxelles-port de mer a fait un grand pas depuis quelques jours au point de vue financier. Presque tous les faubourgs ont voté leur participation. Jeudi, c'était chose faite à Saint-Gilles.

Il manquait plus que les adhésions de Laeken, d'Ixelles, d'Anderlecht-Curenghem et de Villebroeck. Uccle également a voté sa participation.

CHOSES ET AUTRES

Rapineau discute avec son pharmacien.

— Comment, trois cents francs pour m'avoir enlevé un ver solitaire ! C'est trop franchement c'est trop.

— Réfléchissez, fait le pharmacien avec douceur. Ce ver avait plus de six cents mètres ; ça ne fait que dix sous le mètre !

* * *

En police correctionnelle.

Le président, avant de prononcer le jugement, murmure à l'oreille d'un des assesseurs quelques mots auxquels celui-ci répond : « Trois! »

— ..... Condamnons le prévenu à trois ans de prison !

— Pardon, fait l'assesseur interloqué, j'avais cru que vous me demandiez l'heure.

* * *

Listz, l'admirable pianiste, et Rubini, le superbe chanteur, donnaient un concert dans une petite ville de France. Ils paraissent et restent stupéfaits de ne voir dans la salle que cinquante spectateurs.

Listz joue, Rubini chante, et les applaudissements se font rares.

Alors Listz s'avançant :

— Messieurs, dit-il, et madame — il n'y en avait qu'une — je pense que vous avez assez de musique; oserai-je maintenant vous prier de vouloir bien souper avec nous ?

Cette proposition, faite de façon engageante, fut acceptée. Le souper coûta à Listz 1,200 francs.

Les deux virtuoses, ajoute Jules Janin, à qui nous empruntons cette anecdote, ne renouvelèrent pas l'expérience. Ils eurent tort. Nul doute qu'un second concert, la foule n'eût accouru... dans l'espoir du souper.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dimanche 9 juillet, un grand concours général sur Clermont (Oise), 155 kilomètres, organisé par la Société colombophile « La Tourterelle du Fontenoy », établie chez M. J. Hondit, rue du Fontenoy, n° 49. 400 francs de prix d'honneur répartis en 40 prix de 10 francs aux 40 premiers pigeons vainqueurs. La mise-sera de 1 fr. 50 dont 1 franc pour prix et 50 centimes pour frais et convoyage. Mise en paniers la veille, de 3 à 7 heures du soir.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 2 juillet. — Un 2 de 3 mort pour 30 francs avec pairés de plaisir à 5 francs chez M. Henri Bonenfant, rue des Arts, contre les Amis-Réunis du Pont-de-Marcq. Mise au parc à 5 heures 1/2 précises.

JEUX DE BOULE A LA PLATINE

TOURCOING. — Aujourd'hui dimanche 2 juillet aura lieu chez M. Vandembelle, cabaretier, rue du Rhysnouw-Tout, rue de Gand, 434, une belle partie de boules. Il y aura 100 francs de prix en espèces.

BAL. — Vaste salle de la « Barque d'Or », 42 rue de la Vigne tenu par Mme veuve Leman; grand bal dimanche 2 juillet; entrée 0,50 c. par personne. Grand orchestre, ouverture du bal à 6 h. 1/2 précises.

BIBLIOGRAPHIE

Revue des Deux-Mondes. — *Livraison du 1er juillet.* — I. La Tourmente, première partie, par M. Paul Marguerite ; II. Les Italiens d'aujourd'hui. I. Provinces du Nord. La vie provinciale, par M. René Bazin ; III. L'air et la vie, par M. Henry de Varigny ; IV. La Franche-Comté. II. La domination autrichienne et espagnole. La conquête, par M. Victor Du Bled ; V. Les Salons de 1893. II. La peinture au Champ de Mars et la sculpture dans les deux Salons, par M. George Lafenestre, de l'Institut de France; VI. Esquisses de caractères russes. I. La mort du matelot, par Le Fuyard, par M. Antoine Tchekof ; VII. La jeunesse de Joseph de Maistre, d'après une publication récente, par M. G. Valbert ; VIII. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire ; IX. Le mouvement financier de la quinzaine ; X. Bulletin bibliographique.

La table de la *Revue* de 1886 à 1893, qui vient de paraître, est mise en vente au prix de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 1er juillet 1893 sont priés de le renouveler pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la Revue.

Toute traduction ou reproduction des travaux de la *Revue des Deux-Mondes* est interdite dans les publications périodiques de la France et de l'étranger. 35022d

L'art français, revue hebdomadaire illustré. Sommaire du n° 323. — 1er juillet 1893. Texte. — Causerie. — Les expositions de printemps. — Les acquisitions des musées du Louvre et de Cluny. — Les expositions. — Tartuferie. — Echos. — Illustrations. — Stanislas Lami. ; Le silence de la tombe. — Paul Schaan : L'allée des platanes ; — au jardin du Luxembourg. — Victor Marec : Au rendez-vous des cochers. — Henri Saintin : La sieste : — Albert Aublet juillet. — Abonnement : France : Un an, 24 fr ; — Six mois, 12 fr. — Le Numéro : 40 centimes. Rédaction et Administration : 76, Passage Choiseul, Paris.

La première page et la grande page du milieu de l'**Univers illustré** du 1er juillet 1893, sont tout entières consacrées à la passionnante affaire des papiers de la *Cocarde*. A signaler, en outre, plusieurs dessins, d'un haut intérêt, sur le nouveau Reichstag, sur le Salon du Champ de Mars, etc.

En vente à la librairie Alfred Reboux, Roubaix

Traité pratique de la Fabrication des Laines, Matières premières, travail de la laine à carde, travail de la laine à peigne, tissage, dessins et nuançage des étoffes. Apprêts par Robert Beaumont, professeur de tissage et filature au Yorkshire collège à Leeds, traduit de l'anglais par Paul Auscher, manufacturier. Diplôme d'honneur du *City and Guilds of London Institute.* — Un volume in-18 avec de nombreuses figures dans le texte. — Prix relié : **10 fr.**

PARFACE DE L'AUTEUR

Le but de ce traité est de mettre à la portée du lecteur, sous une forme concise, et cependant d'une façon aussi complète et aussi claire que possible, des renseignements sur les objets suivants : Structure et caractères des matières premières ou fibres employées à la production des étoffes de laine cardée et de laine peignée; transformation de ces matières en fil; préparation des fils avant le tissage; montage du métier; dessin, et nuançage du tissu, et, enfin, opérations auxquelles l'étoffe est soumise après le tissage.

Nous avons consacré des chapitres spéciaux à la filature de la laine cardée et de la laine peignée, ainsi qu'aux fils fantaisie qui comprennent les colons moulinés et jaspés, et les fils mouchetés, bouclés, chainette, etc. Nous avons soigneusement défini l'emploi de ces divers filés dans la fabrication des étoffes.

Comme le métier à tisser tient une place très importante dans toute fabrique de tissus, nous avons consacré une large portion de ce traité à la description des différents systèmes de métiers à la main et de métiers mécaniques actuellement employés au tissage des étoffes. Afin de simplifier autant que possible la description quelque peu compliquée du mécanisme du métier à tisser, nous avons introduit dans le texte de nombreuses esquisses originales de ses principaux organes. Nous pensons qu'en consultant ces esquisses, le lecteur arrivera plus facilement à en saisir les principes de construction, que si nous avions donné des explications longues et détaillées sans croquis.

Quant au dessin de tissus, nous l'avons traité spécialement en vue de la fabrication des tainages, tout en indiquant les principes généraux qui règlent l'ornementation des étoffes de tous genres. Nous avons étudié d'une façon toute particulière les tissus fantaisie. Quoique le nuançage joue un rôle essentiel dans un grand nombre d'étoffes, aucun des traités de tissage publiés jusqu'ici n'a étudié méthodiquement les nombreux effets que la combinaison de fils de diverses nuances produit au tissage; nous nous sommes efforcé de traiter cette question d'une façon pratique. L'effet d'une armure sur divers systèmes de nuançage, et le principe d'après lequel les tissus simples et composés sont coloriés, sont des points qui intéressent directement le dessinateur de tissus, et qui doivent être développés d'une façon complète dans un ouvrage comme celui-ci.

Sous le titre d'Analyse des tissus, nous avons décrit la méthode de décomposition des étoffes et la façon de calculer le poids de chaîne et de trame employés à la production d'un tissu de longueur et de largeur données. Nous avons exposé ces calculs de fabrique très simplement, de façon à pouvoir être compris par quiconque possède les éléments de l'arithmétique.

Nous n'ajouterons qu'une dernière remarque, relative à l'apprêt. Il ne nous a pas été possible de décrire les différentes machines employées dans les apprêts, mais nous avons expliqué les diverses opérations auxquelles l'étoffe est soumise après le tissage et nous avons indiqué les différents genres d'apprêts, afin de donner au lecteur une idée succincte des modifications que l'étoffe subit avant d'être prête pour la vente. 34644

ON PEUT SE PROCURER DE

L'EAU-DE-VIE BLANCHE

1re QUALITÉ

POUR FRUITS

à 1 fr. 40

75, rue de l'Ommelet, en face de l'épicerie Voreux, à quelques mètres de la rue Pellart.

MÉDECINE *Maladies de la Gorge* de la Voix et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage **de Pastilles de Dethan,** au sel de Berthollet. La boite, **2 fr. 50.**

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson,** au bismuth et magnésie. Pastilles : **2fr. 50;** Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1880

VOYAGES

organisés par le

BUREAU SCANDINAVE

108, Boulevard du Nord, 108, BRUXELLES

CHICAGO VOYAGES **EN AMÉRIQUE**

Départs : 15 juillet, 12 août, 2 septembre. Prix : **2.250** fr. et **2,800** fr., 42 ou 56 jours. **12 août:** *voyage à prix réduit* : **1re classe, 1,650 fr.**

NORWÈGE F. Jords de l'Ouest de Norwège

Départ : 20 juillet, durée 28 jours.

Prix : 1re classe : **520** francs.

LONDRES A PRIX RÉDUIT

Départ : 6 juillet. Prix : 2e cl. **175 francs**

Lacs d'Écosse, Pyrénées, Suisse, Suède et Norwège, etc.

Voyages en tous pays. — Voyages de familles et de noces

PROGRAMMES ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

34994

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

1. *Prêts hypothécaires à long terme, remboursables dans un délai de 10 à 75 ans.*

Un prêt 4 50 par an, payant l'annuité à 4 67 % pour un prêt de 75 ans.

Le capital n'est jamais exigible.

L'emprunteur peut, quand il le désire, rembourser tout ou partie du prêt, en profitant de l'amortissement déjà effectué.

II. *Prêts aux départements et aux communes pour tous autres, avec ou sans garantie hypothécaire et moyennant commission* : intérêt 4 fr. 10 % par an.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER

au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, rue des Capucines, 19, à Paris.

et à M. Delarue, à Lille, 19, rue Patou, directeur de la succursale du Crédit Foncier, pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. 27555

GOFFIN et GABEREL

48, rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

de Bâtiments

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

Pierres, Marbres, Plafonnage

Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique

ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES

en acier et béton de ciment

SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

Le Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred Reboux, rue Neuve, 17, Roubaix

Service d'Été 1er Juin -- Chemins de Fer du Nord -- Service d'Été 1er Juin

Mouscron, Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal & Lille

	mat	mat	mat	mat	mat	mat	mat	mat	mat	mat.	mat.	mat.	mat	soir.	soir.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir.	soir.	soir.
Mouscron.hre de Gr..D.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3 23	4 56	»	5 56	6 10	»	7 57	9 16	9 56
Tourcoing	4 50	5 50	6 20	6 50	7 16	7 50	8 20	8 50	9 20	10 »	10 20	11 20	11 50	12 20	12 40	1 30	4 50	2 20	3 20	3 50	5 10	6 »	6 20	6 40	7 50	8 20	9 40	10 »	10 50
ROUBAIX	4 58	5 58	6 28	6 58	7 22	7 58	8 28	8 58	9 28	10 »	10 28	11 28	11 58	12 28	12 48	1 38	5 »	2 28	3 28